

fourniront encore l'occasion d'examiner soit le rapport du comité soit le crédit n° 1 du budget du ministère de l'Expansion économique régionale.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LE REFUS DU GOUVERNEMENT DE SAISIR LA CHAMBRE DU PROTOCOLE CANADO-SOVIÉTIQUE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Macquarrie:

Que la Chambre reproche au gouvernement son refus de lui soumettre pour étude et mise aux voix, le protocole canado-soviétique afin qu'elle puisse examiner tous les aspects de ces relations avant la mise en vigueur dudit protocole.

M. l'Orateur: Lorsque la séance a été suspendue à 1 heure, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était en train de parler et il lui reste encore je crois quelques minutes. Mais je le vois qui me fait signe pour m'indiquer qu'il a achevé son discours. Je donne donc la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je crois que le titre «Beaucoup de bruit pour rien» de l'une des pièces de Shakespeare caractérise le présent débat.

Des voix: Bravo.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): En fait, je suis tenté d'employer une expression moderne pour dire à mes amis de l'opposition officielle et aussi aux députés du gouvernement, «doucement les basses».

A la réflexion, même si le texte de la motion dont nous sommes saisis observe certaines conventions, elle se ramène à une plainte contre le gouvernement pour l'initiative qu'a prise le premier ministre (M. Trudeau) en tentant d'établir des relations amicales avec l'Union soviétique. Je prétends, monsieur l'Orateur, que s'il y a une chose dont nous avons besoin au monde, ce sont tous les liens que nous pouvons établir entre les pays et entre les peuples. Il n'y a vraiment pas de place pour les dénonciations politiques. Il est insensé de vouloir dénigrer les efforts tentés en vue d'établir des relations avec un peuple, dans quelque partie du monde que ce soit.

• (2.10 p.m.)

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'après le texte de la motion inscrite au nom de mon bon ami le député de Hillsborough (M. Macquarrie), on aurait dû permettre au Parlement d'étudier le protocole que le premier ministre (M. Trudeau) et le président Kossyguine ont signé à Moscou il y a quelques jours et de prendre une décision à ce sujet. Le député de Hillsborough et moi-même sommes de fervents défenseurs de la suprématie parlementaire et

[M. l'Orateur.]

des droits de l'exécutif à la Chambre des communes. A mon avis, toutefois, ce principe doit s'appliquer à bon escient. Je demande au député de Hillsborough et aux députés du côté ministériel quelle importance ils attachent au protocole que ces deux messieurs ont signé à Moscou et au long communiqué conjoint dont un exemplaire a été déposé à la Chambre ce matin?

Le député de Hillsborough a cité une déclaration faite il y a plusieurs années par M. King à propos de la suprématie du Parlement dans ce domaine. J'ai écouté cette déclaration qui, il est clair, porte sur tout document ou accord d'une importance certaine. A mon avis, il n'y a rien d'important, ni dans le protocole, ni dans le communiqué. Cela fait songer à deux adolescents qui se rencontrent à la colonie des vacances et décident de correspondre quand ils seront rentrés chez eux. S'indigner à propos de ce protocole et soutenir qu'il n'aurait pas dû être signé sans que le Parlement en ait débattu au préalable, c'est passer cette journée d'une manière moins utile que dans le cas de quelques-unes des motions que mes amis qui siègent à droite ont déjà présentées à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je me réjouis des applaudissements des ministériels pour souligner les remarques amicales que j'ai adressées à mes associés de ce côté-ci de la Chambre.

Une voix: Et vous voilà associés.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Associés en ce sens que ce sont mes collègues de l'opposition. J'espère que j'aurai la même réponse du beau groupe libéral qui est là cet après-midi. J'aimerais à croire qu'il est venu pour m'entendre.

M. McBride: C'en est là la raison.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Les applaudissements me porteraient à croire que c'est vrai, mais, selon la rumeur qui circule le premier ministre doit venir à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Il est à l'abri pour le moment.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je suppose que la rumeur explique un peu la présence ici d'un aussi grand nombre de libéraux un vendredi après-midi.

M. Woolliams: Dix-neuf, c'est beaucoup.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Les commentaires sont nombreux, j'en saisis quelques-uns, mais non pas tous. Il vaudrait peut-être mieux que je passe à autre chose. A mon avis, les libéraux qui voient dans ce protocole le prélude à une ère extraordinaire sont tout aussi coupables d'exagération que mes amis du parti conservateur qui y voient le présage de quelque destin funeste.